



Poliez-Pittet, le 13 mai 2019

Au Conseil Général
de Poliez-Pittet

=====

Préavis municipal N° 01 / 2019
Comptes communaux de l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2018 qui bouclent avec **un excédent de revenus de CHF 81'125.27.**

* _ * _ * _ * _ *

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges :	CHF	3'283'911.00
Revenus :	CHF	2'947'649.00

<i>Excédent de charges budgété</i>	<i>CHF</i>	<i>336'262.00</i>
------------------------------------	------------	-------------------

Comptes

Charges :	CHF	3'295'198.76
Revenus :	CHF	3'376.324.03

Excédent de revenus de l'exercice	CHF	81'125.27
--	------------	------------------

Nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement (dépassement de + CHF 4'000.00) ci-après :

1 ADMINISTRATION GENERALE

102.436.9 Imputations vacations pour transformation

Grande Salle Municipalité

Solde du compte	CHF	8'053.75
Budget	CHF	0.00
Diminution de charges	CHF	-8'053.75

Les heures de vacations de la Municipalité concernant la transformation de la grande salle ont été transférées sous le dicastère « grande salle ».

110.301.0 Traitement du personnel

Solde du compte	CHF	198'901.80
Budget	CHF	190'046.00
Augmentation de charges	CHF	+8'855.80

Les heures des auxiliaires pour des diverses tâches communales n'avaient pas été comptées dans le budget 2018.

110.351.7 Part. aux charges LEB-PTT-Publicars-M2

Solde du compte	CHF	25'996.10
Budget	CHF	31'509.00
Diminution de charges	CHF	-5'512.90

Diminution des charges transmises par le canton selon leur facture annuelle.

110.431.0 Emoluments bureau communal

Solde du compte	CHF	6'002.00
Budget	CHF	14'000.00
Diminution de revenus	CHF	-7'998.00

Les nouveaux tarifs des émoluments n'ont pu entrer en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 2019.

110.490.0 Imputation interne - employé communal

Les imputations internes de l'employé communal (**nature .390 et .490**) ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2018.

2 FINANCES

210 Impôts

Solde net des comptes	CHF	1'851'098.81
Budget net	CHF	1'746'249.00
Rentrées supplémentaires	CHF	+104'849.81

A nouveau cette année, les recettes fiscales sont plus élevées que nos prévisions calculées lors de l'établissement du budget 2018, notamment pour :

- l'impôt sur le revenu et la fortune (+ CHF 93'000.00);
- l'impôt à la source (+ CHF 7'000.00);
- l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (PM) et l'impôt sur les immeubles des PM (- CHF 55'000.00);
- l'impôt foncier (+ CHF 3'000.00) et l'impôt sur les droits de mutation (+ CHF 39'000.00).
- récupération après défalcation et intérêts (+ CHF 18'000.00)

220.452.0 Fonds péréquation – part reçue (couche solidarité)

Solde du compte	CHF	308'297.00
Budget	CHF	327'457.00
Diminution des rentrées	CHF	19'160.00

Selon le nombre d'habitants et le montant des revenus fiscaux, l'Etat fait un calcul et reverse à chaque commune un certain montant comme « **couche de solidarité** » et comme « **couche de population** », soit, toujours selon les acomptes demandés, un total de CHF 308'297.00.

Le budget prévoyait CHF 327'457.00.

220.452.1 Fonds péréquation – décompte année précédente

Solde du compte	CHF	28'955.00
Budget	CHF	0.00
Augmentation des rentrées	CHF	+28'955.00

Ce montant correspond à l'extourne du solde de la provision 2017 qui n'a pas été utilisée pour le décompte final 2017 reçu par le canton.

220.452.2 Dépenses thématiques – décompte année précédente

Solde du compte	CHF	36'109.00
Budget	CHF	47'114.00
Diminution des rentrées	CHF	-11'005.00

Pour les dépenses thématiques, le 73.39% de la part des routes qui dépassent 8 points d'impôts (soit CHF 0.00) et la part des forêts qui dépasse 1 point d'impôts (soit CHF 41'632.00) sont reversées à la commune. Selon l'estimation calculée par nos soins, le retour est de CHF 30'554.00. Au budget, l'estimation était de CHF 47'114.00.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

32 Forêts

320.318.0 Travaux exploitations de la forêt

Solde du compte	CHF	8'526.10
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	+8'526.10

La commune a fait appel à des entreprises externes pour différents travaux dans la forêt.

320.352.0 Groupement forestier – frais administratif

Solde du compte	CHF	25'326.55
Budget	CHF	16'700.00
Augmentation de charges	CHF	+8'626.55

Chiffres reçus de la part du groupement forestier. Augmentation due aux dégâts provoqués par les bostryches et aux tempêtes.

35 Bâtiments

3510.301.1 Conciergerie remplacement

Solde du compte	CHF	5'032.25
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	+5'032.25

Un remplaçant a été engagé durant l'absence pour maladie de notre concierge. Une partie de ces charges a été remboursée par notre assurance. (Voir compte 3510.436.12).

3510.311.0 Grande-salle –achat de matériel / engin

Solde du compte	CHF	6'617.35
Budget	CHF	1'000.00
Augmentation de charges	CHF	+5'617.35

La différence correspond au remplacement de l'autolaveuse .

3510.312.0 Grande-salle - électricité, chauffage

Solde du compte	CHF	9'455.55
Budget	CHF	15'000.00
Diminution de charges	CHF	-5'544.45

En 2018, le chauffage de la Grande Salle a été utilisé durant 8 mois.

3510.322.0 Grande-salle – intérêts rénovation

Solde du compte	CHF	16'417.29
Budget	CHF	38'260.00
Diminution de charges	CHF	-21'842.71

Lors du budget 2018, le montant de l'intérêt annuel des travaux de rénovation et de la création de l'UAPE avaient été comptabilisés sur le même compte.

Pour une meilleure visibilité, des comptes séparés ont été ouverts pour la Grande Salle et l'UAPE.

3510.427.4 Grande-salle - locations annuelles aux sociétés

Solde du compte	CHF	2'751.50
Budget	CHF	37'260.00
Diminution de Rentrées	CHF	-34'508.50

Le budget 2018 ne tenait pas compte des mois de travaux de la grande salle.

Le montant en compte correspond à 4 mois de location pour les sociétés locales.

De plus lors de l'établissement du budget 2018, nous avons mis la location de l'EFAJE dans ce compte.

Pour une meilleure visibilité, des comptes séparés ont été ouverts pour la Grande Salle et l'UAPE.

La location de l'UAPE a été comptabilisée dans le nouveau dicastère « UAPE ». (Voir compte 3511.427)

3511.322.0 UAPE – intérêts rénovation

Solde du compte	CHF	22'646.99
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	+22'646.99

Lors du budget 2018, le montant de l'intérêt annuel des travaux de rénovation et de la création de l'UAPE avait été comptabilisé sur le compte 3510.322.0.

3511.427.4 UAPE – location payée par l'EFAJE

Solde du compte	CHF	81'795.00
Budget	CHF	0.00
Augmentation de Rentrées	CHF	+81'795.00

Lors de l'établissement du budget 2018, nous avons mis l'estimation de la location de l'EFAJE dans le compte 3510.427.4.

Pour une meilleure visibilité, des comptes séparés ont été ouverts pour la Grande Salle et l'UAPE.

3521.301.0 Collège Nord - conciergerie

Solde du compte	CHF	13'891.70
Budget	CHF	9'800.00
Augmentation de charges	CHF	+4'091.70

Les heures de conciergerie sont en constantes augmentation. Une réévaluation du travail à accomplir a été faite.

3521.314.0 Collège Nord - entretien du bâtiment

Solde du compte	CHF	12'810.45
Budget	CHF	3'000.00
Augmentation de charges	CHF	+9'810.45

La différence correspond à la création de la place de manœuvre pour le bus scolaire et a été entièrement facturée à l'ASIRE.

3521.427.3 Collège Nord - locations aux écoles

Solde du compte	CHF	54'544.30
Budget	CHF	64'274.00
Diminution des rentrées	CHF	-9'729.70

Les charges effectives du collège Nord facturées à l'ASIRE ont été moins élevées que budgétées.

354.314.0 Cantine du terrain de foot et installations - entretien

Solde du compte	CHF	24'027.40
Budget	CHF	3'000.00
Augmentation des charges	CHF	+21'027.40

La différence correspond à une partie des travaux de rénovation de la buvette (toit et peinture). Ces derniers avaient été provisionnés en 2017. Une reprise partielle de provision a été comptabilisée sur le compte 354.481.0

358.311.0 Maison de commune achat matériel - mobilier

Solde du compte	CHF	3'640.00
Budget	CHF	11'000.00
Diminution de charges	CHF	-7'360.00

Le budget prévoyait l'achat d'un défibrillateur, qui a coûté bien moins cher que prévu.

4 TRAVAUX

420.318.1 Service de l'urbanisme - frais STI enquêtes publiques

Solde du compte	CHF	3'312.50
Budget	CHF	12'000.00
Diminution de charges	CHF	-8'687.50

Les frais d'avocat dus aux questions de constructions, qui avaient été budgétés sur ce compte, se trouvent dorénavant sur le nouveau compte 420.318.51.

420.318.51 Service de l'urbanisme – honoraires et frais d'expertise

Solde du compte	CHF	8'478.20
Budget	CHF	0.00
Augmentation de charges	CHF	+8'478.20

Ce compte a été créé afin de séparer les frais de géomètre (cpté 420.318.5) et les frais d'avocat dus aux questions de constructions.

420.431.3 Service de l'urbanisme – émoluments permis de construire

Solde du compte	CHF	2'805.70
Budget	CHF	15'000.00
Diminution des rentrées	CHF	-12'194.30

Il y a eu moins de facturation pour les permis de construire et/ou d'habiter.

420.465.60 Service de l'urbanisme – Charge foncière "contrib. d'équipement"

Solde du compte	CHF	134'000.00
Budget	CHF	0.00
Augmentation des recettes	CHF	+134'000.00

Nous avons encaissé une charge foncière.

430.314.3 Routes - entretien éclairage publique

Solde des comptes	CHF	2'285.45
Budget	CHF	42'500.00
Diminution de charges	CHF	-40'214.55

Les travaux pour le remplacement des luminaires ont été reportés en 2019. Une provision a été comptabilisée sur le compte 430.380.4

430.390.0 Routes – imputation interne – employé communal

Solde des comptes	CHF	29'248.40
Budget	CHF	38'420.00
Diminution de charges	CHF	-9'171.60

Les heures de l'employé communal ont été partagées entre le dicastère des Routes (430) et le dicastère Machines, matériel, outillage (431).

431.390.0 Machine, matériel, outillage - imputation interne – employé communal

Solde du compte	CHF	4'165.00
Budget	CHF	0.00
Augmentation des charges	CHF	+4'165.00

Les heures de l'employé communal ont été partagées entre le dicastère des Routes (430) et le dicastère Machines, matériel, outillage (431).

443.314.0 Talus, haie, bosquets, aménagement floraux - entretien

Solde du compte	CHF	8'745.00
Budget	CHF	4'000.00
Augmentation des charges	CHF	+4'745.00

Afin de soulager l'employé communal dans son travail, nous avons fait appel à des entreprises externes. Une partie de ces charges aurait dû être comptabilisée sur le compte n° 320.314.4 « entretien forêt d'agrément ».

453.318.1 Centre de tri – enlèvement des matériaux

Solde du compte	CHF	34'887.40
Budget	CHF	45'000.00
Diminution de charges	CHF	-10'112.60

Cette différence est due à la diminution des déchets à éliminer.

460.314.1 Réseau d'égouts et épuration – entretien STEP

Solde du compte	CHF	8'047.02
Budget	CHF	2'000.00
Augmentation des charges	CHF	+6'047.02

Le dépannage du moteur de la lame, le remplacement de la sonde ainsi que le raccordement du dégrilleur explique la différence.

Concernant le dégrilleur, une reprise de réserve de CHF 3'801.25 a été comptabilisée par le compte 460.480.1.

460.381.1 Réseau d'égouts et épuration – provision pour STEP

Solde du compte	CHF	42'064.00
Budget	CHF	53'750.00
Diminution de charges	CHF	-11'686.00

Afin d'équilibrer ce dicastère affecté, qui ne peut pas être bénéficiaire, nous avons comptabilisé la différence sur un fonds de réserve dédié au réseau d'égouts.

460.390.0 Réseau d'égouts et épuration – imputation interne – employé communal

Solde du compte	CHF	16'157.00
Budget	CHF	10'385.00
Augmentation de charges	CHF	+5'772.00

Suite aux différents problèmes survenus à la STEP, les heures de l'employé sont en augmentation.

460.434.0 Réseau d'égouts et épuration – taxes d'introduction

Solde du compte	CHF	5'870.95
Budget	CHF	10'000.00
Diminution des Rentrées	CHF	-4'129.05

La diminution des revenus se justifie par la diminution des factures pour les taxes uniques de raccordement sur les nouveaux permis de construire.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTURE

510.352.1 ASIRE, enseignement primaire et secondaire

Solde du compte	CHF	493'616.25
Budget	CHF	520'820.00
Diminution de charges	CHF	27'203.75

La différence provient essentiellement de la ristourne de CHF 30.00 par habitants redistribuée aux communes.

6 POLICE

650.352.0 SDIS Régional du Gros-de-Vaud

Solde du compte	CHF	19'318.00
Budget	CHF	23'811.00
Diminution de charges	CHF	-4'493.00

Le 2^{ème} acompte payé en 2018, tenait compte du résultat de l'exercice 2017 qui nous rétrocédait un montant de presque CHF 4'000.00, d'où la différence dans nos comptes 2018.

7 SECURITE SOCIALE

710.352.4 Service social - EFAJE (garderies, accueillantes, jardins d'enfants)

Solde du compte	CHF	164'757.25
Budget	CHF	174'300.00
Diminution de charges	CHF	-9'542.75

	<u>Chiffres</u> <u>2017</u>	<u>Chiffres</u> <u>2018</u>
Accueil familial de jour/en heures	15'246	16'018
Accueil Préscolaire/en heures	12'204	10'372
Accueil Parascolaire/en heures	1'020	4'956
Nombre d'enfants	43'	48

8 SERVICE DES EAUX

810.312.1 Achat d'eau à l'AIEHJ

Solde du compte	CHF	30'330.00
Budget	CHF	25'000.00
Augmentation de charges	CHF	+5'330.00

La facture de l'AIEHJ fait état d'une consommation de 121'320 m³ en nette augmentation par rapport à l'année précédente 81'077 m³ à CHF 0.25/ m³ HT.

Cette augmentation est due à une fuite d'eau détectée dans le secteur de la route d'Oron

Cette fuite a été réparée et les charges supplémentaires liées à cette fuite ont été comptabilisées sur le compte 810.314.0.

La consommation des habitants a également augmenté.

810.314.0 Entretien des canalisations

Solde du compte	CHF	22'014.49
Budget	CHF	10'000.00
Augmentation de charges	CHF	+12'014.49

En avril 2018, lors du branchement des bornes hydrantes à la Grande Salle, il s'est avéré que la conduite était usée. Nous l'avons changée et nous avons profité d'installer dans la même fouille, une conduite pour le gaz.

810.381.0 Attribution au fonds de réserve

Solde du compte	CHF	17'655.00
Budget	CHF	8'880.00
Augmentation de charges	CHF	+8'755.00

Comme chaque année et afin d'équilibrer ce dicastère affecté, qui ne peut pas être bénéficiaire, nous avons comptabilisé la différence sur un fonds de réserve dédié au réseau d'eau.

810.434.1 Taxes de raccordement

Solde du compte	CHF	5'870.95
Budget	CHF	10'000.00
Diminution des rentrées	CHF	-4'129.05

La diminution des revenus se justifie par la diminution des factures pour les taxes uniques de raccordement sur les nouveaux permis de construire.

810.435.0 Vente d'eau

Solde du compte	CHF	78'685.25
Budget	CHF	74'000.00
Augmentation des rentrées	CHF	+4'685.25

Augmentation de la facturation de l'eau au propriétaire selon les relevés de compteur transmis à la commune.

810.481.3 Prélèvement au fonds de réserve

Solde du compte	CHF	20'617.45
Budget	CHF	0.00
Augmentation des rentrées	CHF	+20'617.45

Afin de diminuer l'impact des réparations et/ou changements qui ont été nécessaires durant l'année, nous avons prélevé ce montant sur notre fonds de réserve dédié à l'eau. (Compte 9280.20).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements en cours :

Crédit d'étude + rénovation de la grande salle Au 31.12.2018, les dépenses se montent à CHF 5'531'317.40.

DISPONIBILITES

Nos disponibilités sont passées de **CHF 6'457'309.74** au 1.1.2018 à **CHF 1'896'171.31** au 31.12.2018.

CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2018 présente un excédent de revenus de **CHF 81'125.27**.

Sur demande de la fiduciaire et afin d'être en accord avec la loi sur la comptabilité des communes, nous avons transféré le déficit des années 2017 et 2018 de la commune en prélevant un montant de CHF 85'000.00 sur le compte « fonds de réserve » (9282.30) par le compte « Prélèvement fonds réserve et renouvellement (autres) » (230.480.1).

En tenant compte de ce qui précède, nous pouvons dire que le résultat effectif 2018, représente une perte de CHF 3'874.73.

Pour l'exercice 2018, nous avons attribué des réserves à hauteur de CHF 100'719.00 et effectué des prélèvements au fonds de réserve de CHF 122'009.40 y compris le prélèvement de CHF 85'000.00.

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

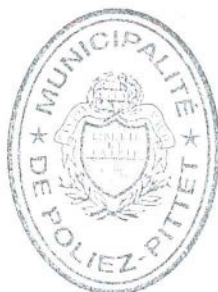
- **d'accepter** les comptes de l'année 2018, présentant un résultat positif de CHF 81'125.27
- **d'accepter** le bilan au 31 décembre 2018 tel que présenté.
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2018.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2019

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Serge Savoy



La Secrétaire


Tania Giordano

Le Municipal responsable : Serge Savoy